

ORDONNANCE COLLECTIVE	RECOMMANDER L'ACHAT DE BANDELETTES ET D'AIGUILLES POUR GLYCÉMIES CAPILLAIRES	NO : OC-2-B-Ea.GMF.03
Référence à un protocole : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		Mise en vigueur le : _____ Décembre 2008
Titre : _____		Révision prévue le : _____ Décembre 2010
PROFESSIONNEL(LE) HABILITÉ(E) À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET LE SECTEUR, PROGRAMME OU SERVICE VISÉ : Les infirmières habilitées qui travaillent au GMF L'Assomption.		
GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE : La clientèle adulte du GMF L'Assomption présentant un diagnostic de diabète, inscrite au suivi systématique de la clientèle diabétique.		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES DE L'INFIRMIÈRE : B- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique. Ea- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.		
MÉDECINS RÉPONDANTS DR Pierre Cadoret # PERMIS : # TÉLÉPHONE : 450 589-5778 DR Yvan Roy # PERMIS : # TÉLÉPHONE : 450 589-5778		
INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION Clientèle diabétique ou pré-diabétique devant effectuer des glycémies capillaires à l'aide d'un glucomètre.		
INTENTION THÉRAPEUTIQUE Documenter les résultats des glycémies capillaires.		
CONTRE-INDICATION Aucune		
LIMITES / RÉFÉRENCE AU MÉDECIN Aucune		
DIRECTIVES ⇒ Remplir le formulaire de liaison pour l'achat des bandelettes et des aiguilles; ⇒ Le remettre au client avec le condensé de l'ordonnance collective et le diriger vers la pharmacie de son choix;		

- ⇒ Toujours s'assurer que le client ou un proche aidant est apte à faire les glycémies capillaires, sinon lui dispenser l'enseignement nécessaire;
- ⇒ S'assurer que le client effectue adéquatement ses glycémies capillaires et qu'il en comprend l'importance.

OBJET DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Achat de bandelettes et d'aiguilles.

RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES

Formulaire de liaison et condensé de l'ordonnance collective.

Glycémie capillaire par glucomètre 3.1.3.1

SOURCE

Méthodes de soins de l'AQESSS

Adaptée de : CSSS du Sud de Lanaudière, GMF Le Gardeur (2008), *Recommander l'achat de bandelettes et d'aiguilles pour glycémies capillaires*, CSSSSL.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigée par :

_____ Dr Pierre Cadoret _____
Médecin GMF L'Assomption

_____ Nancy Delarosbil et Marie Lafortune _____
Inf. cliniciennes GMF L'assomption

_____ Mai 2008 _____
Date

Personnes consultées :

_____ L'ensemble des médecins prescripteurs _____
GMF L'Assomption

_____ Marjolaine Brideau _____
Conseillère clinicienne en soins infirmiers, Services courants / GMF

_____ Nathalie Bordeleau _____
Inf. à l'harmonisation des outils cliniques

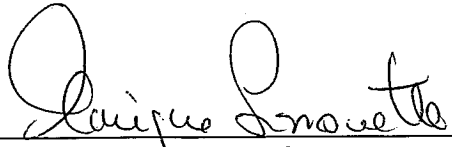
_____ Mai 2008 _____
Date

_____ Décembre 2008 _____
Date

_____ Décembre 2008 _____
Date

PROCESSUS D'APPROBATION

Validée par :



Directrice des soins infirmiers

26 Janvier 2009
Date

SIGNATAIRES DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Dr **Yvan Roy**
Téléphone # : **450 589-5778**

Permis #

Dr **Grégoire Paré**
Téléphone # : **450 589-5778**

Dr **Luc Chaussé**
Téléphone # : **450 589-5778**

Dr **Donald Lafortune**
Téléphone # : **450 589-5778**

Dr **Philippe De Meyer**
Téléphone # : **450 589-5778**

Dr **Pierre Cadoret**
Téléphone # : **450 589-5778**

Dr **Hong-Ly Khim**
Téléphone # : **450 589-5778**

SIGNATURES

CONFIDENTIEL

CONFIDENTIEL

22

Dr Sabrina Lacheru
tel: (450) 589-5778